

## La fin d'une certaine idée de la création

En lisant **Marc Le Glatin**

« Internet a introduit des perturbations qui, pour une part croissante de l'humanité, devraient déstabiliser la relation aux savoirs, dérégler la circulation des biens et services culturels, réajuster notre perception de la création », écrit Marc Le Glatin dans *Internet : un séisme dans la culture ?* (L'Attribut, 2007). C'est tout l'intérêt de cet ouvrage que de resituer les interrogations sur le modèle économique des biens culturels numériques dans un contexte plus large, celui d'une reconfiguration profonde du savoir et de la notion même de création. Accompagner cette métamorphose est un enjeu politique et social : il s'agit de « faire sauter les verrous qui maintiennent les individus-spectateurs, les individus-consommateurs, les individus-citoyens dans des attitudes régressives ».

Le développement fulgurant de la Toile ne se contente pas de mettre en cause le *business model* des industries de divertissement : il induit un profond bouleversement des pratiques culturelles. Pour l'auteur, la cause est entendue : cette évolution déjà bien engagée ne saurait être arrêtée ni retardée, il serait vain de prétendre la faire rentrer dans le moule des anciennes pratiques. L'essentiel n'est pas de la contrôler mais de la comprendre, afin d'inventer les règles et les usages qui permettront de construire un monde commun. Les institutions publiques, au niveau des États mais aussi à l'échelle de la Toile qui est évidemment mondiale, sont appelées à jouer un rôle dans cette construction, en participant à la définition et à la protection d'un intérêt général qu'il leur faudra garantir.

Mais au-delà des formes institutionnelles et des flux économiques qu'elles permettront de réguler, une redéfinition des frontières de la création, de sa nature et de sa représentation, est en cours. Internet est d'abord un monde où les frontières traditionnelles se brouillent, où les consommateurs et usagers reprennent la main. Pas seulement par rapport aux intermédiaires économiques qui ont permis la consommation culturelle de masse et en ont (fort bien) vécu, mais bien aussi par rapport aux figures expertes de l'intermédiation : les manipulateurs de texte, d'images, de sons...

La révolution de l'infosphère peut être décrite comme un ensemble de barrières qui tombent : barrières à la consommation, bien sûr, avec la dématérialisation des biens, mais aussi à la production, avec l'effacement progressif d'un ensemble de discriminations techniques dont l'ensemble a longtemps assuré la distinction, franche et nette, entre producteurs et consommateurs, entre artistes et amateurs. Cette barrière-là, jamais pleinement étanche, s'est durcie au XX<sup>e</sup> siècle avec des effets de seuil – un musicien était produit ou non, distribué ou non, de la même façon que passer à la télévision était exceptionnel et engageait d'emblée un statut, une différence. C'est de ce monde que nous sommes en train de sortir, avec la multiplication des médias d'abord, puis la profonde reconfiguration des modes d'appropriation des flux qui a suivi la généralisation d'Internet. Du « tous spectateurs », nous sommes passés en quelques années à un monde où chacun, tendanciellement, est amené à se mettre dans la peau de l'intermédiaire voire du créateur. Une création qui change de sens, où la singularité et l'unicité, la distinction auraient dit Bourdieu, comptent désormais moins qu'une certaine façon de capter l'attention, de se montrer inventif, d'être à même de conquérir et de fidéliser un public. Dans nombre de médias, la technique ne fait plus la différence, elle contribue au contraire à gommer les différences. Les maquettes d'un groupe autoproduit sont d'une qualité sensiblement équivalente aux 45 tours des musiciens des années 1960 dont les photos s'étaient dans *Salut les copains*. Internet, c'est d'abord cela : non pas tant une mise en cause des œuvres qui jouissaient d'une forme de monopole sous les apparences d'une concurrence sagement organisée et parfois faussée par les majors, mais l'explosion de la notion d'œuvre et son élargissement presque infini : chacun peut

déposer son œuvre sans qu'aucune instance de légitimation ne se soit introduite dans ce circuit. C'est le « culte de l'amateur dénoncé par Andrew Keen (*Le culte de l'amateur : Comment Internet tue notre culture*, Scali, 2008). Marc Le Glatin ne s'y laisse pas prendre : « Il ne s'agit pas de nier que les gens ont plus ou moins de talent, d'aptitudes à l'invention. L'expression de tous ne fait pas de chacun un créateur, mais concourt à l'émergence de foules averties. La reconnaissance de ceux qui font évoluer de façon surprenante et singulière les formes esthétiques circulant dans l'infosphère se fera naturellement par le désir de larges cercles d'internautes de faire partager les œuvres qu'ils jugent exceptionnelles par leurs proches ou dans les réseaux auxquels ils appartiennent. En revanche, le mythe de la création s'effondre. (...) L'art comme domaine spécialisé, à la clôture duquel s'arrêtent ceux qui n'en seraient pas les acteurs patentés, disparaît. »

La validation, les modes de légitimation, peuvent ainsi se faire « en direct », sans intermédiaire institutionnel. Le talent est identifié par une abondance particulière de transmissions et de commentaires. Il ne s'agit pas, là encore, de chanter les vertus d'un « spontanéisme » et de croire au surgissement magique, irrésistible, s'imposant à tous par tous, du talent, mais de pointer la dimension horizontale des mises en relations, par opposition à un ancien monde marqué par la verticalité et la présence structurante de passeurs – qu'on pourrait tout aussi bien nommer pontifes – directeurs artistiques, critiques, journaux spécialisés suivis benoîtement par leurs brebis.

Sommes-nous en train de tourner la page de la standardisation des produits culturels de masse ? Il est sans doute trop tôt pour le dire, et il est tout à fait probable que le monde à venir voit la survenue de personnalités ou de phénomènes culturels planétaires, standardisés ou non, fabriqués ou non. Marc Le Glatin pose la question ainsi : « Internet ne serait-il pas le moyen d'échapper à la fois à l'absolu de l'art conçu par quelques grands ordonnateurs de formes et à la dépendance des consommateurs à l'égard d'une culture qui se donne à téter ? » La diversité culturelle peut s'en trouver renforcée. Mais au-delà, c'est la sortie d'un monde de passivité qui est en jeu, et le rapport à la création induit par Internet permet d'entrer dans un monde plus adulte : d'atteindre « une nouvelle disposition mentale qui écarte la figure paternelle du Créateur et la caricature maternelle de l'abondance pour unir en chaque personne créativité et transmission ».

C'est une nouvelle façon de faire société qui s'esquisse ainsi dans les flux et échanges, en particulier ceux permis par le Web 2.0. Le partage n'est pas qu'une violation de la propriété intellectuelle – figure juridique isolant et retranchant le créateur –, il est la forme et la condition de cette nouvelle sociabilité. Par un jeu de détournements et de réappropriations de contenus divers, chacun mixe, sample, écrit, commente, emprunte, rejoue ce que les autres jouent, dans une dynamique où la construction identitaire de chacun passe par la confrontation aux autres. Plus qu'un simple « instrument de démocratisation culturelle », Internet permet des relations horizontales gratuites et inaugure donc un nouveau mode de l'échange.

La révolution de l'infosphère ouvre donc sur de réelles potentialités en termes de création, de participation mais aussi d'éducation, autant d'enjeux qui relèvent du bien commun et pas seulement de l'économie. Marc Le Glatin insiste donc sur le rôle de l'action publique, dont l'objectif doit être de pérenniser, garantir, développer ces échanges sociaux. Une logique de mutualisation comme celle de la licence globale lui semble la plus à même d'incarner cette reconnaissance des valeurs du partage, sans pour autant assécher la part de création rémunérée qui permet de nourrir ce vaste système d'échanges. Dès lors, Internet peut être l'espace d'expérimentation et

d'exploration de ce que pourrait être le bien commun au niveau mondial : « Ce combat pour notre devenir collectif passera par notre lutte de citoyens pour convaincre nos élus au niveau mondial de confier une autorité pluripartite du tiers secteur associatif, coopératif et solidaire la régulation de ces biens et services. »

**Richard Robert**